



Déclaration liminaire intersyndicale CTSD 1er degré mardi 7 avril

Depuis l'annonce de la fermeture des écoles, les enseignant-es s'interrogent, cherchent, innove pour tenter d'assurer la continuité scolaire pour leurs élèves. C'est une préoccupation majeure pour les enseignant-es.

Mais force est de constater qu'en raison des inégalités sociales, particulièrement fortes dans notre département, cette continuité est impossible pour bon nombre d'élèves. Les organisations syndicales déplorent le non report de la procédure Affelnet comme ce fut le cas sur d'autres départements. Le maintien du calendrier initial ne fait qu'accroître la pression sur les directions d'école. Nous demandons le report de l'ensemble des opérations d'orientation (Affelnet, REE, RESS, passage, maintien).

De nombreux collègues du département maintiennent un contact téléphonique avec les familles et ce même en cette période de congé. Car plus qu'une continuité scolaire, c'est le maintien d'un lien avec des familles parfois isolées, dans des situations sociales ou familiales dégradées que le confinement va exacerber. Lors des appels, les enseignant-es maintiennent le lien social, accueillent les angoisses, l'annonce de la maladie, s'inquiètent de l'absence de réponse de certaines familles. Plus qu'une continuité scolaire, de nombreux collègues vont développer une continuité humaine.

Alors que la période de confinement révèle et exacerbe encore davantage les inégalités sociales et scolaires, le ministre propose de diviser les élèves en deux catégories, celles et ceux qui auraient besoin de se reposer et celles et ceux qui auraient besoin de remédiation. Si le lien éducatif a été maintenu avec les élèves dans la période de confinement, le fonctionnement normal de l'école s'est arrêté le 13 mars et à la reprise, tous les éléments de programme seront repris en tenant compte de ce temps suspendu : c'est cela qui constituera la continuité des apprentissages due à tous les élèves.

Afin de préparer les opérations de carte scolaire du département les organisations syndicales représentatives n'ont reçu aucune information concernant une dotation supplémentaire. Alors que le département enregistre une hausse exceptionnelle de la mortalité liée au coronavirus (Entre le 21 et le 27 mars, les décès ont bondi de +63% par rapport à la semaine précédente), la rentrée qui s'annonce nous inquiète à bien des égards. L'austérité budgétaire qui règne dans l'éducation doit cesser et de véritables moyens doivent être débloqués partout en urgence pour permettre de réduire les inégalités.

Comment allons-nous retrouver nos élèves, leurs familles, nos collègues ?
Comment préparer cette reprise ? Les vraies questions pédagogiques et sociétales

sont là. L'école n'était pas prête au confinement total, préparons-nous pour la reprise ! Il n'est pas envisageable de fermer des classes en ce moment. Fermer une classe, monsieur le Directeur Académique obligera aussi à se séparer d'un enseignant qui connaît l'école, les familles et surtout ses élèves. Comment pourrait-on se priver de cette richesse en temps de crise.

D'un point de vue pédagogique, nos élèves vont avoir besoin d'une école avec des conditions qui pourront favoriser le retour aux apprentissages pour tou-tes. La question n'est plus à la mise en œuvre des dispositifs ministériels mais bien à un allègement généralisé des effectifs, au déploiement du RASED au sein des écoles et non en pôle ressource afin de reconstruire ce que cette crise sanitaire aura chamboulé.

Des écoles sur le département étaient en cours de construction pour une ouverture programmée en septembre prochain. A l'heure actuelle, les chantiers sont à l'arrêt, les conseils municipaux ne se réunissent plus pour voter les nouvelles sectorisations. Néanmoins le projet de carte scolaire maintient les ouvertures fermetures sans tenir compte de cette situation.

A situation exceptionnelle, les organisations syndicales exigent des mesures exceptionnelles pour la Seine Saint-Denis :

- L'annulation de toutes les fermetures de classes envisagées
- L'ouverture de toutes les classes réclamées par les équipes enseignantes
- Le maintien de toutes les décharges de direction avec la prise en compte dans les décharges des moyens supplémentaires alloués au titre du 100% réussite en GS, CP et CE1
- La reconduction de tous les contrats des personnels non-titulaires : enseignant-es ; administratif-ves et AESH.

Nous vous prions de croire monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale en l'attachement des organisations syndicales représentatives de notre département en l'école Républicaine.

Merci de votre attention